

La lettre d'information des locataires - n°1 mars 2024



Dans le cadre de notre **enquête de satisfaction**, vous serez peut-être interrogé par téléphone pour répondre à quelques questions concernant votre logement, votre résidence... Merci par avance du temps que vous voudrez bien y consacrer !



C'est d'actu

Avez-vous créé votre espace client ?

Facilitez votre quotidien !

Nouveau service mis en place depuis fin 2023, l'Espace Client Habitat du Nord vous permet d'effectuer toutes vos démarches en ligne, 24h/24, 7 jours/7 : mise à jour de vos coordonnées et de votre assurance habitation, téléchargement de vos documents (avis d'échéance, quittance de loyer, régularisation de charges...), consultation du solde de votre compte, paiement de votre loyer...

Pour créer votre compte, rendez-vous directement sur : monespaceclient-habitatdunord.fr ou sur notre site internet habitatdunord.fr (espace client accessible en haut à droite de la page d'accueil).



Coup de loupe

Plusieurs fois par an, le Conseil de Concertation Locative se réunit pour échanger sur les sujets qui font l'actualité d'Habitat du Nord (vie quotidienne des habitants, stratégie d'entreprise).

La régularisation des charges

Chaque année, Habitat du Nord procède à la régularisation de vos charges. Cela consiste à calculer la différence entre les acomptes que vous avez versés chaque mois en plus de votre loyer et les dépenses réelles (total des factures payées aux différents fournisseurs et/ou vos propres consommations d'énergie). Si vous avez versé plus que ce que vous avez consommé, Habitat du Nord vous remboursera. Dans le cas contraire, la différence vous sera réclamée. Notez qu'à l'issue de la régularisation, si cela s'avère nécessaire (par exemple en cas de consommation plus importante, d'eau notamment),

les acomptes que vous versez chaque mois peuvent être réajustés afin d'éviter une régularisation trop importante en fin d'année. A savoir également : le décompte de régularisation de charges que vous allez recevoir cette année (entre fin mars et fin septembre, selon les résidences) porte sur les charges de 2023.

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, nous vous invitons à contacter le plus rapidement Habitat du Nord qui pourra vous accompagner dans la recherche de solutions (plan d'apurement, mise en relation avec des partenaires sociaux...).



Côté chantiers

Saint-Amand-les-Eaux : la rénovation urbaine, c'est parti !

Le chantier de transformation urbaine de la résidence Paul Manouvrier est lancé avec une première tranche de 61 logements. Trois phases de reconstruction – relogement – démolition sont prévues, avant de voir naître, à l'horizon 2035, un tout nouveau quartier. Un projet construit pour et avec les habitants à travers une démarche de concertation.

#Archiae-AurélieTop-ArchitecteMédiatrice #CommunautéAgglomérationPorteDuHainaut
#VilleSaintAmandLesEaux #GCCHauts-de-France #ATELIER9.81.



*** à partir de 244 000€ ***



*** plus d'infos au 06 31 23 99 16 ***

A vendre



Maisons T4 à Houplines

Habiter le coeur de ville... à la campagne !

C'est ce que vous propose la résidence *Allée Garance* où chaque maison T4 dispose : d'un carport, d'une place de stationnement, d'un cellier, d'un abri de jardin, d'une terrasse, d'un jardin clôturé, de panneaux photovoltaïques et de volets roulants. Livraison prévisionnelle : 1er trimestre 2025.

Programme en accession directe (sous conditions de ressources).

Retrouvez toutes nos ANNONCES A VENDRE sur notre site internet habitatdunord.fr / Acheter.



... Régularisation des charges 2024 (portant sur les charges 2023) : l'envoi des décomptes s'effectuera à compter de fin mars et devrait s'étaler jusque fin septembre. Pour plus d'infos : voir la notice jointe au décompte.



Question-réponse

Votre assurance habitation arrive à échéance ?

Pensez à la renouveler et à nous envoyer l'attestation par courrier au 46 rue des Fusillés - 59493 Villeneuve d'Ascq, mail à contact@habitatdunord.fr ou directement sur votre Espace Client.

Le saviez-vous ? Habitat du Nord vous propose de profiter d'une solution multirisque habitation à des tarifs justes et négociés pour vous : **ALTIMA assurances** (filiale de la MAIF). Plus d'infos au 09 69 39 41 30 ou sur altima-assurances.fr.



Le geste-éco

Electricité : faites des économies !

LE GESTE	L'ECONOMIE
Ampoule basse conso	5x moins énergivore
Couvrir les casseroles	25%
Lave-vaisselle prog ECO	45%
Lave-linge à 30°C au lieu de 90°C	3x moins énergivore
Couper les veilles des appareils	jusqu'à 10%

Les gestes simples font les grandes économies !

* source : ADEME